



Rythmes scolaires, devoirs à l'école: Jean-Michel Blanquer précise ses réformes



Le ministre de l'Éducation a expliqué ce mardi les modalités de retour à la semaine de quatre jours pour les écoles primaires.

"Ce que nous faisons, c'est donner la possibilité, surtout pour la rentrée 2018, d'ouvrir le choix entre différentes formules." Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer est revenu ce mardi, au micro d'Europe 1, sur la réforme des rythmes scolaires ainsi que sur les autres changements annoncés par le gouvernement.

"On a incité à ce que l'ensemble de la France soit sur quatre jours et demi. Le but n'est pas de revenir sur ce dossier-là", a-t-il assuré. Mercredi dernier, le site ToutEducatif avait dévoilé un document qui autorisait de nouvelles dérogations sur la semaine de 4,5 jours réinstaurée en 2013. Ce projet de décret doit faire l'objet d'un vote consultatif le 8 juin au Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

"Changer là où il y a quelques difficultés"

Ce texte "ouvre la boîte de Pandore des demandes contraires à l'enfant et nie l'engagement des personnels", avait alors déploré le syndicat Sgen-CFDT, redoutant "une grande confusion" pour la prochaine rentrée. Emmanuel Macron avait promis, pendant sa campagne électorale, de laisser davantage de liberté aux communes sur les rythmes, en concertation avec les enseignants et les parents. Mais ce changement constituerait le troisième pour les écoliers en neuf ans.

LIRE AUSSI >> Rythmes scolaires: 74% des enseignants jugent leur impact négatif

"La plupart des grandes villes de France vont conserver" les rythmes scolaires actuels, a affirmé le ministre, ce mardi matin. "Le but c'est: ne pas changer là où ça marche et, là où il y a quelques difficultés, ouvrir une nouvelle liberté", a-t-il expliqué.

"Le système sera le suivant: s'il y a un consensus local entre les conseils des écoles et la commune, ils font une proposition et l'inspecteur d'Académie, représentant l'Éducation nationale, donne son feu vert ou pas pour le système proposé. [...]", a-t-il ajouté.

Les devoirs au collège

Toujours sur Europe 1, le ministre de l'Éducation nationale est également revenu sur une autre mesure phare pour la rentrée scolaire: les devoirs à l'école. "On va faire le maximum pour que ce soit dans le maximum de collèges à la rentrée prochaine", a assuré Jean-Michel Blanquer, qui espère mettre fin à la "querelle" entre partisans des devoirs à la maison et ceux qui estiment que

cette pratique accroît les inégalités.

TRIBUNE >> Devoirs à l'école: "On moralise ce qui ne doit être qu'un moment d'apprentissage"

Afin d'encadrer ces études dirigées, le ministre de l'Éducation va "lancer une grande mobilisation du service civique pour avoir des milliers de volontaires [...] à qui nous proposerons ces missions", a-t-il précisé.

"La notion d'étude dirigée, si l'on reprend ce terme ancien, va nous conduire à mobiliser des professeurs pour des heures supplémentaires", a ajouté le ministre. Outre les volontaires du service civique et les professeurs, Jean-Michel Blanquer prévoit aussi de faire appel aux "assistants d'éducation", autrefois appelés surveillants.

"Remuscler" le bac

Ce dimanche, Jean-Michel Blanquer avait évoqué une autre proposition de campagne d'Emmanuel Macron: la "modernisation" de l'examen du baccalauréat. Le ministre de l'Éducation souhaite être sur ce sujet, comme sur d'autres, "d'un grand pragmatisme, en étant capable de remuscler ce baccalauréat pour lui donner plus de sens et pour le rendre plus utile, tout simplement, pour les élèves".

"J'ai toujours été un défenseur inconditionnel de l'existence du baccalauréat [...] mais je pense qu'il faut qu'on retrouve son utilité profonde, qui est non pas d'être une forme d'évaluation finale de l'élève, mais [...] un tremplin pour la suite de son parcours", a estimé le ministre de l'Éducation, sur France Culture.

LIRE AUSSI >> Jean-Michel Blanquer: enfin du bon sens à l'Education?

Alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron avait indiqué vouloir "moderniser" cet examen. Les candidats ne passeraient plus que quatre matières principales, les autres étant évaluées sous forme de contrôle continu.

LÉGISLATIVES >> Recevez en temps réel les résultats de votre ville